

Année académique 2023 - 2024

Domaine Éducation

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT

Tél: +32 (0) 69 67 21 00 Fax: +32 (0) 69 67 21 05 Mail: edu-leuze@helha.be

**HELHa Loverval** Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL

Tél: +32 (0) 71 43 82 11 Fax: +32 (0) 71 47 28 19 Mail: edu-loverval@helha.be

# 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1302 Découvrir le jeune apprenant							
Code	PERG1B32JEUNA	Caractère	Obligatoire				
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2				
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h				
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	nsables et des Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be)						
Coefficient de pondération		30					
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC					
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français					

# 2. Présentation

#### Introduction

Cette unité d'enseignement vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 3 Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive
  - 3.4 Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire (bienveillance)
  - 3.5 Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation...)

#### Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de :

- Identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels).
- Evaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun Corequis pour cette UE : aucun

# 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B32JEUNAA Découvrir le jeune apprenant

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

# Dispositions complémentaires relatives à l'UE

L'évaluation consiste en une évaluation intégrée.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).



Année académique 2023-2024

Domaine Éducation

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE

Tél: +32 (0) 67 55 47 37 Fax: +32 (0) 67 55 47 38 Mail: edu-braine@helha.be

# 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Découvrir le jeune apprenant								
Code	6_PERG1B32JEUNAA	Caractère	Obligatoire					
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2					
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h					
Coordonnées du <b>Titulaire</b> de l'activité et des intervenants	Justine DELHAYE (justine.delhaye@helha.be)							
Coefficient de pondération		30						
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français						

#### 2. Présentation

#### Introduction

Cette activité d'apprentissage vise à offrir au futur enseignant une vision à la fois générale et spécifique du développement de l'apprenant.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les acquis d'apprentissage terminaux visés sont les suivants:

AAT 8 - Dans un collectif de professionnels, mettre en œuvre des pratiques pédagogiques inclusives et interdisciplinaires au bénéfice de l'apprentissage et du bien-être de tous les élèves et de la qualité du climat scolaire

AAT9 - Mettre en œuvre des dispositifs d'évaluation qui engagent l'élève dans ses apprentissages (diagnostic, zone proximale de développement, besoins spécifiques, différenciation.

Les acquis d'apprentissage spécifiques visés sont les suivants :

- Identifier les besoins de l'apprenant dans le milieu scolaire (aspects cognitifs, sociaux, émotionnels, moteurs et motivationnels).
- Evaluer dans quelle mesure des choix pédagogiques et postures adultes sont en adéquation avec le niveau de développement de l'élève et ses besoins.

# 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Les besoins de l'enfant /adolescent en lien avec les dynamiques motivationnelles (persévérance dans la tâche, facteurs de motivation, etc.) et émotionnelles (empathie, ...).
- Le développement des fonctions exécutives, en particulier l'inhibition.
- Le développement cognitif : Neurosciences et nécessité de rendre l'élève acteur
- Piaget et neo-piagetiens, malentendus cognitifs, obstacles cognitifs Liens entre développement cognitif, consolidation, entraînement, et qualité des rétroactions Liens entre développement cognitif, facteurs émotionnels, motivation et développement du sentiment d'efficacité personnelle Développement du langage et des capacités d'abstraction (compétences de verbalisation).
- Développement socio-affectif : neurosciences affectives, effets du stress, comment développer l'estime de soi, développement moral, image de soi, effets des neurones miroirs, influence du groupe.

- Développement moteur : - Influence du mouvement dans l'apprentissage, (manipulations et besoin de bouger) - Schéma corporel et latéralité, motricité globale et fine (lien cerveau-œil-main) ; maturation nerveuse et postures en lien avec l'écriture. · Différences inter et intra-individuelles dans le développement de l'enfant.

## Démarches d'apprentissage

Présentation avec support, activités de recherche, réflexions autour de situations problèmes

#### Dispositifs d'aide à la réussite

**Evaluations formatives** 

#### Sources et références

Toutes les ressources présentées lors des cours et déposées sur connectED

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Toutes les ressources utilisées lors des cours seront disponibles sur connectED

# 4. Modalités d'évaluation

#### **Principe**

Examen écrit

#### **Pondérations**

		Q1		Q2		Q3	
		Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journa	lière						
Période d'évaluati	on			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

#### Dispositions complémentaires

Conformément au REE, dans le cas où l'absence d'un étudiant à un examen organisé durant la session de janvier ou de juin est couverte par un certificat médical ou est reconnue comme légitime par l'enseignant concerné et la direction, cet examen sera représenté durant la session suivante (respectivement juin et septembre) à une date fixée conjointement par l'enseignant et la responsable des horaires. Par contre, toute absence à la session de septembre, couverte par un certificat médical ou pour un motif légitime apprécié par la direction, donnera lieu à un nouvel examen organisé, en fonction des possibilités, dans la même session à la date fixée par l'enseignant et la responsable des horaires.

#### Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).